

*Affiché le*  
**05 OCT. 2022**

**LISTE DES DELIBERATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux-mille vingt-deux, le vingt-neuf septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Molière – Place Germain Ollier, sous la Présidence de M. Yoann GNERUCCI, Premier Adjoint au Maire.

**PRESENTS :** M. GNERUCCI, M. BACQUET, Mme NOURI, M. PRIARONE, Mme LOUISA, M. MASSON, Mme PICQ, M. BENHAMOU, Mme STEINMETZ, Mme BOUVARD, Mme LELEU, M. BESSERER, M. LEMAITRE, Mme METIVIER, Mme LEGRAND, Mme DEMONEIN, M. FABRE, M. BUSNEL, M. DAMO, Mme BIANCHI, M. TISSIER, M. GUÉRIN(jusqu'à la question n°30), M. COUTANT, M. LUCHINI, Mme AUZOLAT, Mme ICHARD (jusqu'à la question n°26).

**ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR**

M. Jean CAYRON	a donné pouvoir à	M. Yoann GNERUCCI
M. Jean-Claude SAVIO	a donné pouvoir à	Mme Isabelle NOURI
Mme Pascale TESSONNEAU	a donné pouvoir à	M. Robert MASSON
M. Kader MERIMECHE	a donné pouvoir à	Mme Marie-Reine LOUISA
M. Patrick FLECHE	a donné pouvoir à	Mme Martine BOUVARD
Mme Isabelle SUCHET	a donné pouvoir à	Ken TISSIER
Mme Claude ICHARD	a donné pouvoir à	Julien LUCHINI (à partir de la question n°27)
M. Guillaume GUERIN	a donné pouvoir à	Olivier COUTANT (à partir de la question n°31)

**ABSENTS :**

Mme SCHWALLER

La séance est ouverte à 18 heures 04 par M. Yoann GNERUCCI, Premier Adjoint au Maire.

**DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

**ACCORD POUR UN VOTE A MAIN LEVEE POUR L'ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE :**  
APPROUVEE A L'UNANIMITE (31 voix POUR)

Mme Marie-Line BIANCHI est élue Secrétaire de séance A L'UNANIMITE (31 voix POUR)

Arrivée de Mme LELEU à 18h07

**DESIGNATION DES ASSESSEURS**

M. Jérôme BUSNEL et M. Elio DAMO sont désignés comme assesseurs A L'UNANIMITE (32 voix POUR)

**ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 30 JUIN 2022**

Le Procès-verbal de la séance du 30 Juin 2022 est adopté A L'UNANIMITE (32 voix POUR)

**ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 07 JUILLET 2022**

Le Procès-verbal de la séance du 07 Juillet 2022 est adopté. A L'UNANIMITE (32 voix POUR)

**DELIBERATION N°1 - DÉCISION SUR LE MAINTIEN EN FONCTIONS DE M. JEAN-MICHEL BENHAMOU ADJOINT AU MAIRE APRÈS LE RETRAIT DE L'ENSEMBLE DE SES DELEGATIONS**

APPROUVEE A L'UNANIMITE (32 voix POUR)

**DELIBERATION N°2 – ÉLECTION D'UN ADJOINT AU MAIRE DE LA COMMUNE DE ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS**

**Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :**

Nombre de votants : 32

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 32

A déduire (bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral) : 3 blancs et 3 nuls

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 26

Majorité absolue : 17

**A obtenu:**

**M. Jérôme BUSNEL 26 voix**

M. Jérôme BUSNEL est déclaré élu 9<sup>ème</sup> Adjoint au Maire de la Commune de Roquebrune-sur-Argens.  
APPROUVEE A LA MAJORITE

**DELIBERATION N°3 - ÉTABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF (EPA) ROQUEBRUNOIS DE LA PETITE ENFANCE - DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE EXTÉRIEUR AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**SUFFRAGES EXPRIMÉS**

A obtenu en qualité de membre extérieur,

-Mme Yolande RIZON 29 voix POUR

3 ABSTENTIONS (M. Julien LUCHINI, Mme Michèle AUZOLAT, Mme Claude ICHARD).

Mme Yolande RIZON est déclarée élue au sein du Conseil d'administration de l'Etablissement Public Administratif Roquebrunois de la petite enfance en qualité de membre extérieur.

APPROUVEE A L'UNANIMITE

**DELIBERATION N°4 - COMITE DE DIRECTION DE L'OFFICE DE TOURISME DE ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS - DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE ÉLU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SUFFRAGES EXPRIMÉS**

A obtenu en qualité de en qualité de membre élu du Conseil Municipal,

Mme Eve STEINMETZ 23 voix POUR

2 voix CONTRE (M. Jean-Michel BENHAMOU, M. Didier LEMAITRE)

7 ABSTENTIONS (Mme Isabelle SUCHET, M. Ken TISSIER, M. Guillaume GUÉRIN, M. Olivier COUTANT, M. Julien LUCHINI, Mme Michèle AUZOLAT, Mme Claude ICHARD).

Mme Eve STEINMETZ est déclarée élue membre au sein du comité de direction de l'EPIC Office de Tourisme de la Commune de Roquebrune-sur-Argens en qualité de membre élu du Conseil Municipal.

APPROUVEE A LA MAJORITE

**DELIBERATION N°5 - CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SEML SOCIETE ANONYME ROQUEBRUNOISE DE GESTION EVENEMENTIELLE TOURISTIQUE (SARGET)- DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU REPRÉSENTANT**  
**SUFFRAGES EXPRIMÉS**

A obtenu en qualité de en qualité de membre élu du Conseil Municipal,

Mme Martine BOUVARD 23 voix POUR

2 voix CONTRE (M. Jean-Michel BENHAMOU, M. Didier LEMAITRE)

7 ABSTENTIONS (Mme Isabelle SUCHET, M. Ken TISSIER, M. Guillaume GUÉRIN, M. Olivier COUTANT, M. Julien LUCHINI, Mme Michèle AUZOLAT, Mme Claude ICHARD).

Mme Martine BOUVARD est déclarée élue membre au sein du Conseil d'Administration de la SEML SARGET en qualité de membre élu du Conseil Municipal.

APPROUVEE A LA MAJORITE

**DELIBERATION N°6 - SPIC CENTRE NAUTIQUE LES ISSAMBRES - DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU SEIN DU CONSEIL D'EXPLOITATION**  
**SUFFRAGES EXPRIMÉS**

A obtenu en qualité de en qualité de membre élu du Conseil Municipal,

M. Patrick FLECHE 23 voix POUR  
2 voix CONTRE (M. Jean-Michel BENHAMOU, M. Didier LEMAITRE)  
7 ABSTENTIONS (Mme Isabelle SUCHET, M. Ken TISSIER, M. Guillaume GUÉRIN, M. Olivier COUTANT, M. Julien LUCHINI, Mme Michèle AUZOLAT, Mme Claude ICHARD).

M. Patrick FLECHE est déclaré élu membre au sein du Conseil d'Exploitation du SPIC Centre Nautique en qualité de membre élu du Conseil Municipal.

APPROUVEE A LA MAJORITE

**DELIBERATION N°7 – SPIC STATIONNEMENT - RENOUELEMENT DE L'UN DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUFFRAGES EXPRIMES**

A obtenu en qualité de en qualité de membre élu du Conseil Municipal,

M. Patrick FLECHE 23 voix POUR  
2 voix CONTRE (M. Jean-Michel BENHAMOU, M. Didier LEMAITRE)  
7 ABSTENTIONS (Mme Isabelle SUCHET, M. Ken TISSIER, M. Guillaume GUÉRIN, M. Olivier COUTANT, M. Julien LUCHINI, Mme Michèle AUZOLAT, Mme Claude ICHARD).

M. Patrick FLECHE est déclaré élu membre au sein du Conseil d'Exploitation du SPIC Stationnement en qualité de membre élu du Conseil Municipal.

APPROUVEE A LA MAJORITE

**DELIBERATION N°8 – SYNDICAT DES COMMUNES DU LITTORAL VAROIS - ÉLECTION D'UN NOUVEAU MEMBRE**

La candidature proposée est la suivante :

Délégué titulaire :

-M. Jean-Claude SAVIO

Le vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants :	32
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	32
A déduire : bulletins blancs ou litigieux :	3 blancs – 2 nuls
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	27

Majorité absolue : 17

**SUFFRAGES EXPRIMES**

**A obtenu en qualité de :**

Délégué titulaire :

-M. Jean-Claude SAVIO 27 voix

**Est déclaré élu pour siéger au sein du Syndicat des Communes du Littoral Varois**

Délégué titulaire

-M. Jean-Claude SAVIO

APPROUVEE A LA MAJORITE

**DELIBERATION N°9 - SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE L'ESTÉREL (S.M.G.S.E.) ÉLECTION D'UN NOUVEAU DÉLÉGUÉ ET DE SON SUPPLÉANT**

Les candidatures proposées sont les suivantes :

-Délégué titulaire : Mme Martine BOUVARD  
-Délégué suppléant : Mme Pascale TESSONNEAU

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

*Affiché le*

**05 OCT. 2022**

Nombre de votants : 32  
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 32  
A déduire : bulletins blancs ou litigieux : 10 blancs  
Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 22

Majorité absolue : 17

### **SUFFRAGES EXPRIMES**

Ont obtenu en qualité de :

Délégué titulaire :

-Mme Martine BOUVARD 22 voix

Délégué suppléant :

-Mme Pascale TESSONNEAU 22 voix

**Sont déclarés élus comme déléguées de la Commune au sein du S.M.G.S.E.**

Délégué titulaire

-Mme Martine BOUVARD

Délégué suppléant :

-Mme Pascale TESSONNEAU

APPROUVEE A LA MAJORITE

**DELIBERATION N°10 – INDEMNITÉS DE FONCTION ALLOUEES AU MAIRE, AUX ADJOINTS AU MAIRE, AUX ADJOINTS SPÉCIAUX AU MAIRE, AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES ET A UN CONSEILLER MUNICIPAL - MODIFICATION DU TABLEAU RÉCAPITULATIF DE L'ENSEMBLE DES INDEMNITÉS ALLOUÉES**

APPROUVEE A LA MAJORITE

23 voix POUR

3 voix CONTRE (M. Julien LUCHINI, Mme Michèle AUZOLAT, Mme Claude ICHARD),

6 ABSTENTIONS (M. Jean-Michel BENHAMOU, M. Didier LEMAITRE, Mme Isabelle SUCHET, M. Ken TISSIER, M. Guillaume GUÉRIN, M. Olivier COUTANT)

**DELIBERATION N°11 – MAJORATION DES INDEMNITÉS DE FONCTION ALLOUEES AU MAIRE, AUX ADJOINTS AU MAIRE, AUX ADJOINTS SPÉCIAUX AU MAIRE ET AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES - MODIFICATION DU TABLEAU RÉCAPITULATIF DE L'ENSEMBLE DES INDEMNITÉS ET MAJORATIONS ALLOUÉES**

APPROUVEE A LA MAJORITE :

23 voix POUR

3 voix CONTRE (M. Julien LUCHINI, Mme Michèle AUZOLAT, Mme Claude ICHARD),

6 ABSTENTIONS (M. Jean-Michel BENHAMOU, M. Didier LEMAITRE, Mme Isabelle SUCHET, M. Ken TISSIER, M. Guillaume GUÉRIN, M. Olivier COUTANT)

**DELIBERATION N°12 – INSTAURATION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS**

APPROUVEE A L'UNANIMITE

27 voix POUR

5 ABSTENTIONS (M. Julien LUCHINI, Mme Michèle AUZOLAT, Mme Claude ICHARD M. Jean-Michel BENHAMOU, M. Didier LEMAITRE)

**DELIBERATION N°13 – INSTAURATION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN RENFORCE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS**

APPROUVEE A LA MAJORITE

27 voix POUR

*Affiché le*

**05 OCT. 2022**



5 CONTRE (M. Julien LUCHINI, Mme Michèle AUZOLAT, Mme Claude ICHARD, M. Jean-Michel BENHAMOU, M. Didier LEMAITRE)

**DELIBERATION N°14 – CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION BY N° 420 SISE LIEUDIT CALANQUE TARDIEU AUX ISSAMBRES**

APPROUVEE A LA MAJORITE

29 voix POUR

3 CONTRE (M. Julien LUCHINI, Mme Michèle AUZOLAT, Mme Claude ICHARD)

**DELIBERATION N°15 – RÉTROCESSION AU PROFIT DE LA COMMUNE DES PARCELLES DE TERRAIN CADASTRÉES SECTION AR N° 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89 ET 90 SISES LIEUDIT LE FRENE A ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS**

APPROUVEE A L'UNANIMITE

29 voix POUR

3 ABSTENTIONS (M. Julien LUCHINI, Mme Michèle AUZOLAT, Mme Claude ICHARD)

**DELIBERATION N°16 – MISE EN PLACE D'UNE ZONE AGRICOLE PROTÉGÉE SUR LE SECTEUR DU FOURNEL**

APPROUVEE A L'UNANIMITE

27 voix POUR

5 ABSTENTIONS (M. Julien LUCHINI, Mme Michèle AUZOLAT, Mme Claude ICHARD, M. Jean-Michel BENHAMOU, M. Didier LEMAITRE)

**DELIBERATION N°17 – MISE EN PLACE D'UNE ZONE AGRICOLE PROTÉGÉE SUR LE SECTEUR DU FOURNEL**

APPROUVEE A LA MAJORITE

23 voix POUR

5 voix CONTRE (M. Julien LUCHINI, Mme Michèle AUZOLAT, Mme Claude ICHARD, M. Jean-Michel BENHAMOU, M. Didier LEMAITRE)

4 ABSTENTIONS (Mme Isabelle SUCHET, M. Ken TISSIER, M. Guillaume GUÉRIN, M. Olivier COUTANT)

**DELIBERATION N°18 – SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS PAR LA COMMUNE DE ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS**

APPROUVEE A L'UNANIMITE (32 voix POUR)

**DELIBERATION N°19 - RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ÉTABLISSEMENTS MUNICIPAUX MIS A DISPOSITION DES ASSOCIATIONS**

APPROUVEE A L'UNANIMITE

25 voix POUR

7 ABSTENTIONS ((Mme Isabelle SUCHET, M. Ken TISSIER, M. Guillaume GUÉRIN, M. Olivier COUTANT, M. Julien LUCHINI, Mme Michèle AUZOLAT, Mme Claude ICHARD)

**DELIBERATION N°20 – REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS EXTRASCOLAIRES**

APPROUVEE A LA MAJORITE

23 voix POUR

3 voix CONTRE (M. Julien LUCHINI, Mme Michèle AUZOLAT, Mme Claude ICHARD)

6 ABSTENTIONS (Mme Isabelle SUCHET, M. Ken TISSIER, M. Guillaume GUÉRIN, M. Olivier COUTANT, M. Jean-Michel BENHAMOU, M. Didier LEMAITRE)

*Affiché le*

05 OCT. 2022

**DELIBERATION N°21 – RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ACTIVITÉS PERISCOLAIRES ET DE LA RESTAURATION SCOLAIRE**

APPROUVEE A LA MAJORITE

23 voix POUR

3 voix CONTRE (M. Julien LUCHINI, Mme Michèle AUZOLAT, Mme Claude ICHARD)

6 ABSTENTIONS (Mme Isabelle SUCHET, M. Ken TISSIER, M. Guillaume GUÉRIN, M. Olivier COUTANT, M. Jean-Michel BENHAMOU, M. Didier LEMAITRE)

**DELIBERATION N°22 – CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA MISE EN PLACE D'UN ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL (E.N.T.) ET CONVENTION RELATIVE A LA SECURISATION JURIDIQUE DU TRAITEMENT DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL PORTANT SUR LE DEPLOIEMENT D'UN ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL POUR LES ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES DE LA COLLECTIVITE DE ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS**

APPROUVEE A L'UNANIMITE (32 voix POUR)

**DELIBERATION N°23 – RENOUELEMENT CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ AMAURY SPORT ORGANISATION (ASO) POUR L'ORGANISATION DU ROC D'AZUR ÉDITIONS 2022-2023-2024-2025-2026-2027**

APPROUVE A L'UNANIMITE (32 voix POUR)

**DELIBERATION N°24 – CONVENTION DE PARTENARIAT ARRETANT LES CONDITIONS D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU SITE DES ETANGS DE VILLEPEY ET DES PETITES MAURES (COMMUNE DE ROQUEBRUNE SUR ARGENS ET DE FREJUS) POUR L'ORGANISATION DE LA COURSE DE VTT « LE ROC D'AZUR » 2022**

APPROUVEE A L'UNANIMITE (32 voix POUR)

**DELIBERATION N°25 – RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DES ARTS**

APPROUVEE A L'UNANIMITE

25 voix POUR

7 ABSTENTIONS ((Mme Isabelle SUCHET, M. Ken TISSIER, M. Guillaume GUÉRIN, M. Olivier COUTANT, M. Julien LUCHINI, Mme Michèle AUZOLAT, Mme Claude ICHARD)

**DELIBERATION N°26 - MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL**

APPROUVEE A LA MAJORITE

23 voix POUR

5 voix CONTRE (M. Julien LUCHINI, Mme Michèle AUZOLAT, Mme Claude ICHARD, M. Jean-Michel BENHAMOU, M. Didier LEMAITRE)

4 ABSTENTIONS (Mme Isabelle SUCHET, M. Ken TISSIER, M. Guillaume GUÉRIN, M. Olivier COUTANT)

**DELIBERATION N°27 - DISSOLUTION DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF (E.P.A.) DE GESTION ROQUEBRUNOIS DE LA PETITE ENFANCE**

APPROUVEE A LA MAJORITE

23 voix POUR

3 voix CONTRE (M. Julien LUCHINI, Mme Michèle AUZOLAT, Mme Claude ICHARD)

6 ABSTENTIONS (Mme Isabelle SUCHET, M. Ken TISSIER, M. Guillaume GUÉRIN, M. Olivier COUTANT, M. Jean-Michel BENHAMOU, M. Didier LEMAITRE)

**DELIBERATION N°28 – TRANSFERT DES COMPÉTENCES DE L'AIDE AUX PERSONNES HANDICAPÉES, AUX ENFANTS, ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.) DE LA COMMUNE DE ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS**

APPROUVEE A L'UNANIMITE

Affiché le  
05 OCT. 2022

25 voix POUR  
3 voix CONTRE (M. Julien LUCHINI, Mme Michèle AUZOLAT, Mme Claude ICHARD)  
4 ABSTENTIONS (Mme Isabelle SUCHET, M. Ken TISSIER, M. Guillaume GUÉRIN, M. Olivier COUTANT)

**DELIBERATION N°29 - MODIFICATION DES STATUTS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

APPROUVEE A L'UNANIMITE  
25 voix POUR  
3 voix CONTRE (M. Julien LUCHINI, Mme Michèle AUZOLAT, Mme Claude ICHARD)  
4 ABSTENTIONS (Mme Isabelle SUCHET, M. Ken TISSIER, M. Guillaume GUÉRIN, M. Olivier COUTANT)

**DELIBERATION N°30 - COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (C.L.E.C.T.) DÉSIGNATION DE NOUVEAUX REPRÉSENTANTS**

APPROUVEE A LA MAJORITE  
27 voix POUR  
2 voix CONTRE (M. Jean-Michel BENHAMOU, M. Didier LEMAITRE)  
3 ABSTENTIONS (M. Julien LUCHINI, Mme Michèle AUZOLAT, Mme Claude ICHARD)

**DELIBERATION N°31 - PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN CONVENTION-CADRE DE MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE DE LA STRATÉGIE GLOBALE DE REVITALISATION DE LA COMMUNE DE ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS POUR LA PÉRIODE 2022-2026**

APPROUVEE A L'UNANIMITE  
27 voix POUR  
5 ABSTENTIONS (M. Julien LUCHINI, Mme Michèle AUZOLAT, Mme Claude ICHARD, M. Jean-Michel BENHAMOU, M. Didier LEMAITRE)

20H58 Sortie de Mme Eve STEINMEITZ

**DELIBERATION N°32 - CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE DU MASSIF DES MAURES 2022-2030**

APPROUVEE A L'UNANIMITE  
28 voix POUR  
3 ABSTENTIONS (M. Julien LUCHINI, Mme Michèle AUZOLAT, Mme Claude ICHARD)  
Mme Eve STEINMEITZ quitte momentanément la séance et ne participe pas au vote

21h00 Retour de Mme Eve STEINMETZ

**DELIBERATION N°33 - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LES COMMUNES DE ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS ET SAINTE-MAXIME POUR L'ORGANISATION DE PATROUILLES ET INTERVENTION DES RÉSERVES COMMUNALES DE SECURITE CIVILE (R.C.S.C.) ET DES COMITES COMMUNAUX DES FEUX DE FORETS (C.C.F.F.)**

APPROUVE A L'UNANIMITE (32 voix POUR)

**DELIBERATION N°34 - CONVENTION DE RÉALISATION ET DE MISE A DISPOSITION DU GYMNASSE DU COLLÈGE ANDRE CABASSE ENTRE LA COMMUNE DE ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS ET LE DÉPARTEMENT DU VAR**

APPROUVEE A LA MAJORITE  
29 voix POUR  
3 CONTRE (M. Julien LUCHINI, Mme Michèle AUZOLAT, Mme Claude ICHARD)

**DELIBERATION N°35 - TAXE FORFAITAIRE SUR LA CESSION A TITRE ONÉREUX DE TERRAINS NUS DEVENUS CONSTRUCTIBLES PAR LE PLAN LOCAL D'URBANISME**

*Affiché le*  
05 OCT. 2022

APPROUVEE A L'UNANIMITE

29 voix POUR

3 ABSTENTIONS (M. Julien LUCHINI, Mme Michèle AUZOLAT, Mme Claude ICHARD)

**DELIBERATION N°36 : DÉCISIONS MUNICIPALES PRISES PAR M. LE MAIRE EN VERTU DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122.22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

Le Conseil Municipal :

**PREND ACTE** des décisions municipales n° 2022/231 à 2022/295.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 13.*

***AFFICHE ET PUBLIE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2121.25  
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES***

Fait à Roquebrune-sur-Argens, le 29 septembre 2022.

Pour le Maire Absent,  
Yoann GNERUCCI  
Premier Adjoint au Maire



*Affiché le*

**05 OCT. 2022**